



FDC66 > Communiqué spécial *SÉCURITÉ*



UNE SEULE OBSESSION EN ACTION DE CHASSE : LA SÉCURITÉ

**” AUCUN PASSE-DROIT NE SERA ACCORDÉ À
TOUS CEUX QUI NE RESPECTENT PAS LES
REGLES DE SÉCURITÉ ”**

PLUSIEURS ACCIDENTS, DONT UN MORTEL SE SONT PRODUITS CES DERNIÈRES SEMAINES EN FRANCE.

LA FDC66 RAPPELLE SON INTRANSIGEANCE DEVANT TOUT MANQUEMENT AUX REGLES DE SECURITES.



JEAN-PIERRE SANSON, président de la FDC66

” La sécurité à la chasse est la toute 1ère de nos préoccupations. Plusieurs accidents, dont un mortel, ont eu lieu en France ces dernières semaines. Si notre département n’a pas eu à subir de tels drames nous ne devons pas relâcher notre vigilance car l’accident est très rarement dû à la fatalité. Aucun écart, aucun manquement ne peuvent et ne seront tolérés. Je vous demande solennellement d’être absolument intransigeants

devant toute attitude, tout comportement qui contreviendraient aux règles de sécurité qui sont connues de toutes et tous.

La sécurité à la chasse est affaire de responsabilité individuelle et collective. Personne ne peut se dérober. Nous devons être irréprochables !

Je vous invite d’ailleurs à écouter le message fort, en vidéo, que vous adresse Willy SCHRAEN. Restez toutes et tous particulièrement prudents et vigilants sur le terrain. ”

Jean-Pierre SANSON
Président de la FDC66

Message vidéo de
WILLY SCHRAEN



LA FUTURE "FORMATION DECENNALE SÉCURITÉ" S'ORGANISE À LA FDC66

De façon à s'assurer que les titulaires d'un permis de chasser poursuivent leur activité en toute sécurité, les chasseurs doivent faire une mise à niveau des règles élémentaires de sécurité tous les 10 ans.

Ce lundi 15 Novembre, le Président **Jean-Pierre SANSON** et **Laurent BAUDET**, administrateur en charge de la sécurité, étaient réunis pour finaliser l'organisation de la future "*formation décennale Sécurité*".

Cette formation a été actée par la nouvelle loi chasse de 2019.

- ➔ **Une formation décennale à la sécurité, obligatoire mais non sanctionnée par un examen.**
- ➔ **Au sein de chaque fédération départementale des chasseurs, est mise en place une commission départementale de sécurité à la chasse, composée de membres du conseil d'administration de la fédération.**

Il faut bien rappeler que cette formation n'est **ni un examen ni un contrôle** mais un rappel essentiel des règles de sécurité et du respect des biens et des personnes.

Le Président SANSON a demandé Souplesse, décentralisation, et simplification dans l'organisation de ces formations.

Cette formation pourra avoir lieu au Centre de Formation de BAIXAS mais également de manière décentralisée sur les secteurs éloignés voire dématérialisée pour celles et ceux qui le souhaiteront.

Elle sera mentionnée sur la validation annuelle.

Tous les détails dans une prochaine Newsletter

LES PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS DE CHASSE

➔ **Mauvaises manipulations de l'arme : principale cause des auto-accidents, suivie des chutes et du port d'arme chargée à bretelle.**

➔ **Non-respect de l'angle de 30° : principale cause des accidents occasionnés lors de battues au grand gibier, suivie par le tir dans la traque et le tir sans identifier. Les accidents au grand gibier sont à 99 % dus à des fautes humaines – seul 1 % est lié à un ricochet imprévisible ou inexplicable.**

➔ **Tirs à hauteur d'homme ou en direction d'habitations et de routes ouvertes à la circulation : principales circonstances des accidents de chasse au petit gibier. Malgré l'utilisation de cartouches moins puissantes, ceux-ci sont aussi dangereux que les accidents de chasse au grand gibier.**

PAYS CATALAN

ENVIRONNEMENT

Chasseurs, randonneurs et vététistes, l'entente cordiale ?

Chasseurs, randonneurs, vététistes, promeneurs du dimanche partagent le même terrain de jeu : la nature. Comment se passe la cohabitation entre tous ces usagers ? Pas trop mal apparemment.



Les amateurs de vélos tout terrain n'ont pas de soucis particuliers avec les chasseurs. M. Clementz

”
Quand les groupes de randonneurs croisent les chasseurs en poste, on se salue, on se respecte, il n'y a jamais de conflit.

”

Pour les randonneurs, la cohabitation avec les chasseurs est globalement bonne. « La communication passe bien entre le comité et la fédération de chasse, convient Rose-Marie Monge la prési-

dente de la randonnée pédestre du département. Quand les groupes croisent des chasseurs en poste, on se salue et on se respecte, il n'y a jamais de conflit. Les balisages lors des journées de battues nous permettent aussi de savoir que le secteur est alors consacré à la chasse, et si nous devons y emprunter des sentiers, nous faisons d'autant plus attention. De notre côté, nous donnons à la fédération de chasse les sorties de groupe qui sont prévues pour les mercredis, samedis et dimanches. » Le

seul souci est parfois dû au décalage entre le départ des groupes matinaux et la mise en place de la battue. « On peut se retrouver alors au milieu d'une de ces battues, car les panneaux ont été apposés alors que nous sommes déjà

EELV : « Nous militons pour un meilleur partage des espaces naturels »

à l'intérieur du secteur chassé » assure la présidente.

Le problème est d'autant plus délicat si le randonneur évolue seul ou à deux, donc moins bruyant, moins repérable qu'un groupe constitué. « Notre conseil aux randonneurs solitaires, poursuit Rose-Marie Monge, est d'intégrer les clubs. Ceux-ci sont au courant des actions de chasse en cours et connaissent les techniques pour être repérés facilement. » Autres pratiquants de la nature et des sentiers : les vététistes. « Nous avons 3 sections au

sein du club qui pratiquent le VTT dans les Albères, indique Yvon Piermantier le président du club d'Argelès. Aucun des responsables ne m'a jamais fait remonter de quelconques problèmes avec les chasseurs. Les sections assurent cinq sorties par semaine et rien n'a été relevé. La cohabitation entre les deux activités ne pose pas de problème. » Les chasseurs pointent du doigt la proposition faite par

Yannick Jadot d'interdire la chasse durant les week-ends et les vacances scolaires. « Cette mesure forte a le mérite d'ouvrir le débat, justifie Nicolas Berjoan le secrétaire départemental d'EELV. Nous ne militons pas pour l'interdiction de la chasse, mais pour un meilleur partage des espaces naturels entre les différents usagers. Les chiffres des dernières saisons sont inquiétants. Lors de la saison 2019-2020 plus de 100 acci-

dents de chasse ont été rapportés, avec 11 morts. Pour 2020-2021 c'est déjà 80 incidents et 7 morts. Il est nécessaire de rassurer les usagers de la nature que sont les randonneurs, cyclistes, promeneurs. Il faut maintenant un débat sincère et trouver des solutions qui permettront aux chasseurs de chasser dans les limites qu'exigent la convivialité, la sécurité de tous, et la protection de la nature. »

Denis Dupont

« Nous interdire ces jours-là, ce serait nous priver de notre passion »

L'indépendant
15 nov 2021

Alors qu'une pétition nationale recueille 100 000 signatures pour l'interdiction de la chasse le mercredi et le dimanche, proposition du candidat EELV à la présidentielle Yanick Jacot, les chasseurs entendent bien défendre leur passion. La preuve ce dimanche dans une battue à Montalba.



Mathis, 16 ans, le benjamin de la battue.



Avant de débiter la battue, chasseurs et piqueurs doivent signer le cahier de présence.



Photos Nicolas Parent

Montalba d'Amélie, 7 heures du matin. Le terre-plein tout à côté de la petite église est transformée en parking. On se salue, on plaisante et direction la « baraque » de chasse à deux pas. Ce dimanche 14 novembre, les chasseurs sont nombreux en Vallespir. « Nous devrions être une bonne quarantaine, calcule Jacques Creuzet chef de battue de l'Acca (association de chasse agréée) d'Amélie-les-Bains. Nous avons invité l'équipe de Céret. » Les chasseurs, tous revêtus d'un gilet orange se servent du café, évoquent

pour certain la journée de chasse de la veille et remplissent un après l'autre le cahier de présence. Y sont consignés les noms et coordonnées des participants, les numéros des permis, des armes et à l'issue de la journée sera enregistré le tableau de chasse. « Ceux qui ne connaissent pas notre activité, ignorent tout de nous, confie Bernard de l'Acca. Pour nous caricaturer comme le font les humoristes et aussi une partie de ceux qui se disent écolos, c'est facile. Mais pour connaître notre passion, c'est autre chose. La sécurité est la préoccupation principale de tous. Le premier qui serait pris

en défaut de ce côté-là serait mis à l'index et renvoyé de la battue. On ne rigole pas avec la sécurité. Oui, c'est vrai, il y a parfois des accidents. Mais doit-on pour autant fermer les piscines car il peut y avoir des noyades ? » Pour ce qui est de la cohabitation avec les randonneurs ou les simples promeneurs, de l'avis général, les jours de chasse, il n'y a jamais de problème sur le secteur. « On peut dire que nous sommes les premiers écolos, poursuit Bernard, la montagne, on la pratique, on s'y investit, on l'aime. On ne fait pas que parler écologie et de nature comme d'autres, nous, on en jouit. » Alors, quand il est évoqué cette idée récurrente de supprimer l'autorisation de chasser le mercredi et le dimanche, les arguments fusent.

« Je ne comprends pas que l'on veuille interdire la chasse ces jours-là, et encore plus le dimanche, intervient Jean-Michel, jeune retraité. Tous ceux qui sont encore en activité n'ont que le week-end de libre. Sans le dimanche, ils seront totalement privés de leur loisir. Nous ne pouvons pas être d'accord. Il faut aussi rappeler que ce sont les chasseurs qui entretiennent en grande partie les chemins forestiers. Sans nous, ces sentiers seraient impraticables. Nous avons une obligation de participer chaque année à cinq demi-journées pour le nettoyage de 60 km de sentiers sur le secteur. C'est normal nous sommes des usagers. Par contre, nous aimerions bien voir aussi les clubs de randonnée ou les vétérétistes par exemple, qui sont eux aussi des usagers, venir nous donner un coup de main. Mais bon... » Huit heures, Jacques Creuzet réclame le silence, rappelle comme toujours les règles de sécurité et égrène les noms des titulaires des postes de tir. Dehors, les chiens encore enfermés dans les 4X4, trépigent d'impatience, la journée de chasse va enfin pouvoir démarrer. Mais avant de charger les premières cartouches, chacun devra crapahuter plus d'une heure dans la montagne, accompagné des chefs de poste pour se placer à l'endroit déterminé et attendre la sortie éventuelle du sanglier, du chevreuil, ou du cerf. Parmi les chasseurs du jour, Mathis, 16 ans, titulaire du permis depuis un mois seulement obtenu avec une note de 30 sur 31. « Dans ma famille tout le monde chasse, sourit-il, et aujourd'hui il y a dans l'équipe mon frère, mon cousin, mon père, mon oncle. Il ne manque que mon grand-père. Ce n'est pas ma première battue, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de faire un tir. »

« Nous sommes les premiers écolos »

« Une proposition d'extrémistes »

« Cette proposition d'interdire la chasse le mercredi et le dimanche, réagit le président de la fédération départementale, est une proposition d'extrémistes. On nous accuse d'occuper tout le territoire ce jour là, ce qui est faux. Les jours de chasse nous en occupons que 5%. Nous dialoguons avec les autres utilisateurs comme les randonneurs et nous nous organisons pour ne pas perturber leurs programmes de sorties organisées. C'est dans le dialogue que cela fonctionne. » Et Jean-Pierre Sanson d'insister sur le fait que la chasse est aussi là pour réguler les espèces

faisant des dégâts dans l'agriculture. « Si un jour par malheur la chasse devait être amputée de ces jours de pratique, poursuit-il, les prélèvements devront se faire par les autorités officielles et avec les impôts de tout le monde. Nous, nous réglons bénévolement et le monde agricole l'a bien compris en nous laissant chasser sur ses terres. Et pour ce qui est de la sécurité, notre activité est une des plus réglementées, et nous savons faire le ménage dans nos rangs en cas de manquement. Les permis peuvent être supprimés le cas échéant. Il faut arrêter de nous caricaturer. »

”
Ceux qui ne connaissent pas notre activité ignorent tout de nous. Pour nous caricaturer comme le font les humoristes et ceux qui se disent écolos, c'est facile !
”

Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président
Jean-Pierre SANSON

Directeur
Gilles TIBIÉ
fdc66@fdc66.fr

